

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 11/246 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ELABORATION D'UN SCHEMA REGIONAL D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

---

#### SEANCE DU 28 OCTOBRE 2011

L'An deux mille onze et le vingt-huit octobre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoite, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme BARTOLI Marie-France à M. CHAUBON Pierre  
Mme CASALTA Laetitia à Mme NIELLINI Annonciade  
M. CASTELLI Yannick à M. ORSUCCI Jean-Charles  
Mme GIOVANNINI Fabienne à Mme NIVAGGIONI Nadine  
Mme NATALI Anne-Marie à Mme GRIMALDI Stéphanie  
M. NICOLAI Marc-Antoine à M. FEDERICI Balthazar  
M. PANUNZI Jean-Jacques à Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane  
M. SANTINI Ange à M. de ROCCA SERRA Camille  
M. SINDALI Antoine à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette  
Mme VALENTINI Marie-Hélène à M. MOSCONI François

#### **ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

FRANCISCI Marcel, GUERRINI Christine, RUGGERI Nathalie, SUZZONI Etienne.

#### L'ASSEMBLEE DE CORSE

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,

**SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

**SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

**CONSIDERANT** que l'Intelligence Economique est le dispositif par lequel tout acteur économique assure la maîtrise et la protection de l'information essentielle à ses activités,

**CONSIDERANT** que l'Intelligence Economique enrichit les connaissances des acteurs du territoire et constitue par la même un facteur d'aide à la prise de décision, au développement de l'innovation et à la compétitivité,

**CONSIDERANT** le besoin commun des acteurs de disposer d'instruments de compétitivité et de maîtrise des risques dans un environnement conjoncturel dégradé,

**CONSIDERANT** la nécessité de mettre en place une veille stratégique, de permettre la valorisation comme la sécurisation des informations stratégiques,

**CONSIDERANT** les besoins de constituer un réseau collaboratif d'Intelligence Economique,

**CONSIDERANT** la volonté partagée de l'Etat, de la Collectivité Territoriale de Corse et des Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales de se doter d'un Schéma Régional d'Intelligence Economique,

## **APRES EN AVOIR DELIBERE**

### **ARTICLE PREMIER :**

**ADOpte** le rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

### **ARTICLE 2 :**

**APPROUVE** le Schéma Régional d'Intelligence Economique (S.R.I.E.).

### **ARTICLE 3 :**

**APPROUVE** les 5 axes d'orientation du S.R.I.E. :

- Organiser la sensibilisation et la formation des acteurs du développement économique,
- Soutenir les pôles de compétitivité, d'excellence, les filières et les entreprises par des projets de mutualisation de ressources,
- Développer la sécurité économique,
- Renforcer l'attractivité de la Corse,
- Mettre en réseau l'information.

**ARTICLE 4 :**

**APPROUVE** le plan d'actions qui en découle.

**ARTICLE 5 :**

**APPROUVE** la création d'une instance stratégique, le Comité Régional d'Intelligence Economique et Territoriale (CRIET), regroupant les représentants de l'Etat, la Collectivité Territoriale de Corse, les Chambres de Commerce et d'Industrie territoriales 2A et 2B et la chambre de commerce et d'industrie régionale.

**ARTICLE 6 :**

**APPROUVE** la création de deux instances opérationnelles sur lesquelles le CRIET s'appuiera.

- Le Comité d'Anticipations et Réflexions Stratégiques (CARS) qui sera dévolu à l'animation du volet offensif et qui pourrait s'adosser au Comité d'Orientation Scientifique des Questions Economiques et Sociales (COSQUES) de l'Observatoire Economique Régional.
- Le Comité de Sécurité Economique (COSE) dévolu à l'animation du volet défensif et qui sera adossé au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse (SGAC).

**ARTICLE 7 :**

**DIT** que chaque année, l'évaluation des actions conduites et plus globalement le suivi du SRIE, ainsi que la présentation du programme annuel prévisionnel, seront organisés au sein du CRIET.

**ARTICLE 8 :**

**DIT** que la mise en œuvre du présent schéma fera l'objet, chaque année, d'un rapport d'information qui sera présenté à l'Assemblée de Corse par le Conseil Exécutif de Corse.

**ARTICLE 9 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à prendre toutes mesures et tous actes destinés à mettre en œuvre la présente délibération, et notamment à signer le SRIE et à s'assurer de sa mise en œuvre opérationnelle avec les entités parties prenantes.

**ARTICLE 9 :**

**PREND ACTE** du budget prévisionnel dont les actions feront l'objet de dossiers de cofinancement par des crédits communautaires dans le cadre des orientations du POE-FEDER 2007-2013 et **AUTORISE** le Conseil Exécutif de Corse à individualiser les sommes nécessaires au financement de toutes les actions qui seront déclinées dans ce cadre.

**ARTICLE 10 :**

**DIT** que l'Agence de Développement Economique de la Corse, pour ce qui la concerne est chargée de la mise en œuvre et du suivi de ce partenariat en liaison avec les services de l'Etat concernés notamment la DIRECCTE, les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales et la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale.

**ARTICLE 11 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 28 octobre 2011

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

**ANNEXE**

<b>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</b>
--------------------------------------------------------------

**Objet : Schéma Régional d'Intelligence Economique - SRIE**

**«Dans une économie de la connaissance, une des clefs de la compétitivité réside dans la maîtrise de l'information stratégique par les acteurs économiques, tant publics que privés. (...) Parallèlement, les entreprises n'ont pas encore engagé de démarche visant à intégrer les réseaux de veille stratégique nationaux, européens et mondiaux, capables de leur apporter l'information commerciale ou technologique dont elles ont besoin».**

Extrait du contrat de projet 2007-2013 - mesure 1.1.1 :  
améliorer la maîtrise de l'information stratégique en matière économique  
par la centralisation des données et la mutualisation des moyens  
d'Observation et d'intelligence économique

En articulation avec la mesure 1.11 du POE-FEDER :  
observation & Intelligence économique

La conceptualisation et la démocratisation de l'Intelligence Economique (IE) se sont manifestées au début des années 1990 à la suite de plusieurs mutations structurelles, liées à l'expansion de l'économie de l'information. Trois facteurs déclenchant :

1. la mondialisation des échanges, qui a positionné les acteurs économiques dans une situation de concurrence internationale exacerbée, couramment qualifiée de « guerre économique ».
2. le développement exponentiel des nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'avènement de l'ère numérique. L'information est devenue surabondante, mais aussi une matière première stratégique à maîtriser pour les acteurs publics et privés afin d'en extraire des avantages compétitifs et stratégiques.
3. l'ouverture globalisée des marchés et le rattrapage entamé par les pays émergents ont fait apparaître de nouveaux concurrents, y compris en termes de recherche et d'innovation technologique.

Face à ces nouveaux défis les acteurs doivent s'adapter et imprégner l'Intelligence Economique à leur stratégie, pour hausser leur compétitivité tout en défendant leur savoir faire.

Cependant, longtemps la notion d'Intelligence Economique est restée peu opérationnelle pour les acteurs économiques et la révolution culturelle attendue sur le sujet à tarder à émerger au niveau national, et a fortiori au niveau régional.

## **I- Le contexte national**

Depuis une quinzaine années, l'Etat, comme les collectivités régionales ont pris conscience des enjeux en présence (pénétration des marchés, menaces de

captation...). Deux rapports notamment ont démocratisé cette notion, et ont alerté les acteurs sur la nécessaire mise en œuvre d'actions défensives et offensives pour protéger leurs intérêts.

- En 1994, le rapport Martre « *Intelligence économique et stratégie des entreprises* » initie le concept d'Intelligence Economique et la volonté des pouvoirs publics de voir se déployer en France un dispositif. Ce document met l'accent sur la nécessaire coordination des acteurs, publics et privés, locaux et nationaux, partageant l'information stratégique à des fins de développement et d'efficacité productive.
- Mais il aura fallu attendre le rapport Carayon en 2003 « *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale* » pour voir proposer une « *vraie et grande politique publique* ». Ce rapport soulignait le déficit hexagonal et les carences du système. Il recommandait la valorisation de la fonction d'Intelligence Economique et l'optimisation de la coordination en planifiant une stratégie d'Intelligence Economique.

Depuis lors, La France a manifesté son souhait de rattraper son retard et plusieurs initiatives des pouvoirs publics ont été prises en ce sens. L'acquisition d'une intelligence économique et culturelle de son environnement devient une évidence et même une nécessité. L'essor de l'Intelligence Economique en France et en régions est considérable jusqu'à se concrétiser institutionnellement par la création d'un délégué interministériel dédié et par le lancement et la mise en œuvre en régions de Schémas Régionaux d'Intelligence Economique (SRIE) dont la responsabilité du pilotage est confiée aux Préfets de région et aux DIRECCTE.

A l'échelle de la Corse, une réflexion partenariale s'est engagée et conjointement pilotée avec la Collectivité Territoriale de Corse et les Chambres de Commerces et d'Industrie Territoriales afin de produire un tel document qui s'inscrit comme une déclinaison de la stratégie régionale de l'innovation déjà approuvée par l'Assemblée de Corse.

## **II- La politique territoriale**

Dans le contexte de ces mutations d'ampleur mondiale, les économies territoriales ont aussi un rôle majeur à jouer dans le choix de leurs politiques stratégiques. Avec le principe de gouvernance, le territoire est devenu plus que jamais le nouvel espace de décision et d'action avec comme facteurs d'aide à la décision « l'intelligence territoriale ».

Ainsi, le succès des économies territoriales en est assuré par la collaboration multi-acteurs et la mutualisation d'informations d'intérêts territorial comme par l'utilisation d'instruments dédiés (Observatoire, outils de veille et d'alerte...). Ces méthodes et outils favorisent la mise en œuvre cohérente de projets et actions, pour un développement socio-économique des territoires.

En Corse, à partir d'octobre 2003, les instances publiques ont pris conscience de la nécessité d'engager des actions d'Intelligence Economique. A l'instar des chefs d'entreprises, les pouvoirs publics ont besoin de visibilité pour anticiper les processus de mutation économique, identifier les besoins présents et futurs du tissu économique et construire des dispositifs d'accompagnement des entreprises adaptés et réactifs.

C'est en ce sens qu'une réflexion visant à l'élaboration d'une stratégie de l'Intelligence Economique en Corse et une étude sur l'attractivité du territoire 2003-2005 (réalisée par l'ADIT, sur commande de l'ADEC) témoignent de cette prise de conscience. Toutefois, ces dossiers n'ont pas débouché sur une mise en œuvre opérationnelle.

Néanmoins, il s'en est suivi de multiples concertations entre techniciens et opérationnels autour de la constitution d'une Intelligence Economique appropriée à la typicité du tissu économique (PME/TPE), concernant la « valorisation de l'information stratégique et la mutualisation des ressources des entreprises ».

Des démarches d'acculturation et de réflexions collectives ont pris forme, et peu à peu s'est dessinée la genèse d'une politique publique d'Intelligence Economique territoriale transversale aux institutions et aux stratégies, avec pour ambition de favoriser les rattrapages socio-économiques et culturels de l'île par l'intermédiaire d'un Schéma Régional d'Intelligence Economique (S.R.I.E). Ce schéma devra répondre aux exigences de compétitivité et de maîtrise des risques au profit des entreprises et de leur développement. Cette nouvelle dynamique dans la politique de l'Intelligence Economique en Corse est parallèlement insufflée par les grandes orientations structurantes déjà en œuvre.

Le POE-FEDER et le CPER 2007-2013 portent dans le cadre de la mesure 1.11 « Observation & intelligence économique », les quatre objectifs opérationnels dans ce domaine :

- Mettre en place un mécanisme de gouvernance de recueil et d'analyse de l'information économique ;
- Accroître la capacité de connaissance du tissu économique ;
- Permettre aux entreprises d'insérer dans leur stratégie la veille économique et l'intelligence stratégique ;
- Favoriser la compétitivité des entreprises en leur permettant de maintenir le meilleur niveau de veille concurrentielle.

L'économie de la connaissance, à travers l'Intelligence Economique et la veille stratégique, est en adéquation et s'intègre également dans les actions et les axes stratégiques de développement, présents au sein :

- de la Stratégie Régionale d'Innovation,
- de l'Observatoire Economique régional de Corse,
- de l'Agenda 21,

ou encore

- de la « Feuille de route » de l'action économique de l'ADEC 2010-2014
- des politiques stratégiques annuelles de la DIRECCTE et des Objectifs du Pôle 3E « Entreprise, Economie, Emploi ».

L'IE constitue un élément d'éclairage pour le pilotage, souvent de concert, des politiques d'interventions et d'accompagnement du développement et de la compétitivité, par l'innovation et la recherche.

Ce projet de SRIE jette les bases d'une collaboration multi-acteurs autour d'actions ciblées en cherchant à sensibiliser, conscientiser, accompagner, éduquer et mettre en synergie les acteurs économiques en Corse.

### **III- Les objectifs du SRIE de Corse**

Les acteurs, comme les territoires, se livrent à une compétition aiguisée, dans un cadre conjoncturel caractérisé par une instabilité chronique qui affecte les entreprises et les structures en charge d'accompagner leur développement.

Nonobstant, cette conjoncture offre des opportunités à saisir par le biais de l'innovation et du progrès technique aussi bien dans des dimensions collectives, -- filières, Pôles de Compétitivité et d'Excellence -- qu'à des échelles plus individuelles -- entreprises, chercheurs...

Par conséquent, il devient légitime et essentiel que la puissance publique au travers de l'Etat, de la CTC et de la CCIR et des CCIT élaborent un schéma structurant d'Intelligence Economique Territoriale dont les objectifs conjoints sont de :

- Constituer un réseau collaboratif d'Intelligence Economique ;
- Organiser une veille stratégique, en développant une culture de l'anticipation par la recherche et le traitement d'informations utiles à la décision (acquérir l'information pertinente) ;
- Protéger le patrimoine informatif (secret industriel, tentatives de prédation) et la sécurisation (systèmes d'information, informatique, communication, etc.), notamment des informations considérées et identifiées comme sensibles ;
- Etre réactif et influencer l'environnement concurrentiel (promotion de l'entreprise, de ses produits, développement de l'esprit de conquête, actions de lobbying).

In fine, cette dynamique d'intelligence collective doit permettre à l'ensemble des acteurs de la région (institutionnels, entreprises, chercheurs, responsables pédagogiques, Pôles de compétitivité et d'excellences, plateformes de recherche...) de s'inscrire dans la réalité économique d'un environnement complexe en évolution perpétuelle, et d'identifier les enjeux présents et futurs pour relever les défis qui y sont associés.

Le présent schéma, s'attèle à donner un cadre au travers de 5 axes courant sur la période 2011-2014.

**Axe 1 : Organiser la sensibilisation et la formation des acteurs du développement économique.**

**Axe 2 : Soutenir les Pôles de compétitivité, d'excellence, les filières et les entreprises par des projets de mutualisation de ressources.**

**Axe 3 : Développer la sécurité économique.**

**Axe 4 : Renforcer l'attractivité de la Corse.**

**Axe 5 : Mettre en réseau l'information (gestion de l'information).**

Chaque axe se déclinera en actions pragmatiques. D'ores et déjà, pour rendre le SRIE immédiatement opérationnel, 14 actions sont proposées dont certaines seront reconduites annuellement. Le plan d'action n'est pas figé, car d'autres actions pourront émerger et celles listées pourront être améliorées, prendre une nouvelle forme, voire être abandonnées.

Chaque année, le programme annuel prévisionnel, l'évaluation des actions conduites et plus globalement le suivi du SRIE seront organisés par une instance stratégique, le Comité Régional d'Intelligence Economique et Territoriale (CRIET), regroupant les représentants de l'Etat, la CTC et la CCIR. Il s'appuiera sur deux instances opérationnelles :

- un Comité d'Anticipations et Réflexions Stratégiques (CARS) chargé de l'animation du volet offensif,
- un Comité de Sécurité Economique (COSE) chargé de l'animation du volet défensif.

La mise en œuvre du SRIE doit permettre le déploiement d'une culture porteuse d'opportunités, d'innovations, de capitalisation, de préservation et de développement des avantages comparatifs de notre île.

#### IV- Budget prévisionnel

La mise en œuvre des actions se fera pour partie par une capitalisation des ressources humaines et des moyens des membres du réseau Intelligence Economique constitué. Certaines actions réclament une mobilisation des fonds alloués sur les programmations 2007-2013 en vigueur, PO FEDER (AXE 1 : Développer et organiser les capacités d'innovation de l'île) et CPER (AXE 1. Compétitivité, attractivité et emploi : vers une économie de l'innovation).

L'estimation financière portant sur la période octobre 2011- décembre 2014 est de 942 000 euros.

	Exercices				Total
	Octobre-Décembre 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	
Montant à mobiliser	<b>10 000 €</b>	<b>424 000 €</b>	<b>254 000 €</b>	<b>254 000 €</b>	<b>942 000 €</b>

L'individualisation par le Conseil Exécutif, des fonds destinés à soutenir ce schéma, aura lieu dans les conditions suivantes :

- Au cours des exercices budgétaires, au fur et à mesure de la réalisation de chacune des fiches-actions concernées,
- Dans le respect des régimes d'aides applicables à chacune d'elles.

Il est proposé à l'Assemblée de Corse d'approuver le Schéma Régional de l'Intelligence Economique (SRIE) et d'autoriser le Président du Conseil Exécutif à le signer, et à confier à l'ADEC le suivi de ce partenariat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



PREFET DE CORSE



DIRECTION RÉGIONALE  
DES ENTREPRISES,  
DE LA CONCURRENCE,  
DE LA CONSOMMATION,  
DU TRAVAIL ET  
DE L'EMPLOI DE CORSE



**SCHEMA REGIONAL D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE DE CORSE  
2011-2014**

# PLAN

## 1. PREAMBULE

## 2. UNE DEFINITION DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

- La veille stratégique
- La protection du patrimoine informatif
- L'influence

## 3. LE SCHEMA REGIONAL D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE DE CORSE

### 3.1 Grandes orientations

- Le PO-FEDER et le CPER 2007-2013
- La feuille de route de l'action économique de l'ADEC 2010-2014
- Le futur Observatoire Economique régional
- Agenda 21
- Les orientations stratégiques annuelles de la DIRECCTE

### 3.2 Organisation

- 3.1.1 Le Comité Régional d'Intelligence Economique et Territoriale (CRIET)
- 3.1.2 Un Comité d'Anticipations et Réflexions Stratégiques (CARS).
- 3.1.3 Un Comité de Sécurité Économique (COSE)

## 4. LES AXES DU SRIE

### **Axe 1 : Organiser la sensibilisation et la formation des acteurs du développement économique**

- Axe 1.1 Les institutionnels
- Axe 1.2 Les opérationnels
- Axe 1.3 Les chefs d'entreprises et structures de recherche
- Axe 1.4 Les organismes de formations

### **Axe 2 : Soutenir les Pôles de compétitivité, d'excellence, les filières et les entreprises par des projets de mutualisation de ressources**

- Axe 2.1 Les Pôles de compétitivité, d'excellence et les filières.
- Axe 2.2 Les entreprises

### **Axe 3 : Développer la sécurité économique**

### **Axe 4 : Renforcer l'attractivité de la Corse**

### **Axe 5 : Mettre en réseau l'information (gestion de l'information)**

- Axe 5.1 Elaboration et mise en œuvre d'un portail internet et d'une plateforme collaborative
- Axe 5.2 La mise en œuvre de la plate-forme *e-veil* au sein de la DIRECCTE
- Axe 5.3 L'animation d'un réseau IE (annuaire des référents, association, membres experts, formations....)
- Axe 5.4 La publication d'une lettre d'information

## 5. LE PLAN D' ACTIONS ET LES FICHES ACTIONS DU SRIE

### 5.1 Le plan d'actions

### 5.2 Les fiches actions

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : Synthèse des Axes

### ANNEXE 2 : Extraits de la Stratégie Régionale de l'Innovation

## GLOSSAIRE

## 1. PREAMBULE

Depuis 2008, les entreprises ainsi que les structures publiques nationales et territoriales en charge d'accompagner leurs développements, sont affectées par une crise économique mondiale sévère. Soutenues par les Etats, elles se livrent à une compétition acharnée dans un cadre conjoncturel particulièrement dégradé.

A contrario, cette conjoncture est porteuse d'opportunités et de nouveaux marchés.

De plus, le fondement et le ressort de la dynamique de l'économie sont encore l'innovation et le progrès technique. Il nous faut donc saisir les opportunités de développement par l'innovation, en intégrant symétriquement les menaces de la concurrence, qui représentent un des défis de l'économie globalisée.

Parmi ces défis, la compétitivité est un facteur clé et une des conditions du succès, mais également un élément du patrimoine qu'il convient de protéger des risques de prédation.

En l'occurrence, les acteurs économiques et en premier lieu les entreprises, n'ont pas nécessairement appréhendé ces enjeux. Par ailleurs, elles ne sont pas toutes en mesure de concevoir et d'appliquer des stratégies appropriées de protection et de conquête, afin de préserver ou d'accroître leurs activités.

Certes, il leur incombe de s'en préoccuper mais il est également de la responsabilité de l'Etat et de la Région de les aider à mettre en œuvre des procédures de protection et d'information adéquates.

En Corse, l'appareil productif n'a pas été épargné par la crise, même si ses effets ont été différés et plus limités que dans les autres régions françaises. En effet, le tissu entrepreneurial insulaire est essentiellement tourné vers la consommation locale et touristique et majoritairement constitué de très petites entreprises, de petits agriculteurs et producteurs, d'artisans, de commerçants.

Néanmoins, la problématique se pose avec la même acuité, d'autant que la limitation de leurs moyens humains et techniques ne leur permettent pas de répondre à ces défis alors qu'elles sont un puissant moteur de création d'emplois, une source essentielle de développement et d'innovation.

Forts de ce constat, le Préfet de Corse, le Président de la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale de Corse (CCIR) ou les Présidents des Chambres de Commerce et de l'Industrie Territoriale (CCIT) de Corse-du-Sud et de Haute-Corse, ont décidé d'élaborer un dispositif d'intelligence économique répondant à ces exigences conjoncturelles objet du présent rapport.

Cet engagement est fondé sur un partenariat étroit et une volonté commune de disposer d'un instrument de compétitivité et de maîtrise des risques au profit du développement économique de la région et de ses entreprises.

Il s'inscrit également dans le cadre du PO-FEDER et du CPER 2007-2013 comme dans l'engagement des CCIT au niveau national. Par conséquent, une politique

publique d'intelligence économique territoriale est déployée et animée par l'Etat et la Région.

En outre, le Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a rappelé le 08 décembre 2010, qu'elle était aujourd'hui plus que jamais l'un des volets à part entière de la politique économique de l'Etat, avec pour finalité de contribuer à la croissance de l'économie ainsi qu'à la préservation et à la création d'emplois sur le territoire national.

## 2. UNE DEFINITION DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

L'intelligence économique est le dispositif par lequel tout acteur économique assure la maîtrise et la protection de l'information essentielle à ses activités. Ce dispositif couvre deux dimensions, l'une offensive et l'autre défensive. D'un côté, il s'agit de rechercher, traiter et exploiter l'information utile. De l'autre, il s'agit de la protéger dans un environnement fortement concurrentiel.

Il poursuit trois objectifs :

- **La veille stratégique** (acquérir l'information pertinente) :
  - Économique, juridique, technique, commerciale, concurrentielle, environnementale, etc.
- **La protection du patrimoine informatif** (protéger le secret industriel) **et la sécurisation** (des systèmes d'information, informatique, communication, etc.),
- **L'influence** (faire connaître l'entreprise, ses produits, les actions de lobbying)

Cette culture de l'anticipation porte d'une part sur la recherche et le traitement d'informations utiles à la décision (**volet offensif de l'IE**) afin de :

- Créer des éléments de différenciation vis-à-vis de ses concurrents,
- Comprendre et anticiper les modifications de son environnement,
- Accéder à de nouveaux marchés,
- Favoriser l'innovation et la créativité.

Et d'autre part, sur la protection de ces informations notamment si elles sont considérées et identifiées comme sensibles (**volet défensif de l'IE**) afin de :

- Se défendre contre des concurrents qui mettront en œuvre la méthode décrite ci-dessus, éventuellement de manière déloyale,
- Communiquer sereinement sur son activité, ses projets, sa stratégie,
- Travailler en toute confiance avec ses collaborateurs et ses partenaires, en partageant l'information utile avec des destinataires identifiés

Toutefois, l'intelligence économique ne se limite pas à la conquête de nouveaux marchés ou à la veille concurrentielle. Elle est aussi une "intelligence territoriale" dans la mesure où les pouvoirs publics se doivent désormais de conjuguer le développement local avec le renforcement des PME/TPE-PMI/TPI.

C'est au cœur des territoires, notamment des régions, que se dessinent des coopérations transversales entre responsables économiques, universitaires, élus locaux et fonctionnaires. Cette délicate alchimie entre des acteurs de cultures

différentes repose sur le respect mutuel et sur une meilleure circulation de l'information entre secteurs public et privé.

L'Etat a besoin de répertorier les technologies sensibles et les savoir-faire de pointe pour les intégrer dans un dispositif de défense économique. Pour la Collectivité Territoriale de Corse la maîtrise de l'information sur ses périmètres d'actions spatiales et sectoriels s'avère déterminante dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques d'accompagnement.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales, portes d'entrée du tissu entrepreneurial, ont la nécessité d'accompagner le développement des entreprises par l'anticipation et la veille stratégique. Enfin, les PME/TPE - PMI/TPI ont besoin d'acquérir la maîtrise de leur développement pour enrichir l'économie régionale.

Le SRIE est donc un dispositif essentiel pour favoriser les rattrapages socio-économiques et culturels.

### **3. LE SCHEMA REGIONAL D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE DE CORSE**

#### **3.1 Grandes orientations**

Le présent Schéma Régional d'Intelligence Economique (SRIE) s'inscrit en adéquation avec la Stratégie Régionale d'Innovation (SRI) de la Corse. Les actions retenues par l'un s'innervent naturellement avec les axes et plan d'actions assorti programmés par l'autre.

Le présent SRIE s'inscrit également dans les grandes orientations de documents structurants déjà en œuvre ou en voie d'achèvement tels que :

- Le PO-FEDER et le CPER 2007-2013 intègrent les besoins « d'améliorer la maîtrise de l'information stratégique en matière économique par la centralisation des données et la mutualisation des moyens d'observation et d'intelligence économique » et le « développement de la veille stratégique et de l'intelligence économique dans les filières et les entreprises » ;
- La feuille de route de l'action économique de l'ADEC 2010-2014, prône la croissance intelligente et durable. Elle repose notamment sur une économie de la connaissance, de l'innovation et du développement massif des technologies de l'information formulée dans la Stratégie Régionale de l'Innovation ;
- Le futur Observatoire Economique régional implanté au sein du GIP CORSE COMPETENCES est le « *fer de lance* » de la politique d'Intelligence Economique Territoriale impulsée par les pouvoirs publics. Il sera en capacité de produire de l'information et de la connaissance en continu (expertise des forces et faiblesses, identification des leviers de développement, valorisation et promotion du territoire, mise en réseau des acteurs, connaissance du tissu économique, élaboration d'un plan de veille stratégique régional) ;
- Agenda 21 entend renforcer l'interaction des services, décloisonner les compétences et créer une synergie et une culture commune. Afin de donner une vision prospective de l'aménagement du territoire et une conception visant à faire de l'environnement un véritable levier économique.

- Les orientations stratégiques annuelles de la DIRECCTE

- ↳ Les objectifs du Pôle 3E « *Entreprise, Economie, Emploi* » (P3E) sont :
  - de favoriser le retour à l'emploi
  - de connaître et accompagner le tissu entrepreneurial
  - d'accompagner et anticiper les mutations économiques
  - de soutenir la diffusion de l'innovation à travers les Pôles de compétitivité et leur écosystème
  - de renforcer l'accompagnement du tissu régional des TPE/PME afin de mieux saisir les opportunités de l'internationalisation
  - de favoriser la dynamique des territoires
  - de mieux mobiliser le FSE et le FEDER en soutien des politiques nationales et régionales d'emploi et de formation professionnelle

La convention cadre du SRIE définit les axes d'interventions des acteurs de Corse pour la période 2011-2014 et précise dans le plan d'action associé, les actions à mener sur la période considérée.

### 3.2 Organisation

L'architecture du SRIE s'opère dans un esprit d'échange au sein d'un réseau collaboratif d'acteurs de l'IE en région. De plus, il conditionne le système organisationnel en un niveau stratégique (entre décisionnels) et un niveau opérationnel (entre acteurs compétent) dans un comité défensif et offensif.

#### 3.1.1 Le Comité Régional d'Intelligence Economique et Territoriale (CRIET)

Ainsi le niveau stratégique se constitue et s'articule autour de trois instances ; le Préfet (Etat), le Président du Conseil Exécutif (CTC) et le Président de la CCIR (Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale). A ce titre un Comité Régional d'Intelligence Economique et Territoriale composé notamment des trois entités précitées, sera créé (arrêté préfectoral) en tant qu'instance décisionnelle du SRIE en charge de :

- dégager les enjeux et les objectifs stratégiques en matière d'intelligence économique territoriale
- définir ou redéfinir annuellement les axes d'action du SRIE
- valider les actions proposées et d'évaluer les actions réalisées

Le **CRIET** validera le présent Schéma Régional, il veillera à son application et statuera sur les financements apportés aux actions et projets présentés. Il s'appuiera sur deux structures spécifiques (CARS, COSE) présentées infra. Une réunion semestrielle sera proposée.

**Il dispose également d'un Secrétariat Permanent (SPIE)** animé conjointement par la DIRECCTE pour l'État et l'ADEC pour la Collectivité Territoriale auxquels peuvent être invitées des personnalités qualifiées des entités énumérées infra.

### 3.1.2 Un Comité d'Anticipations et Réflexions Stratégiques (CARS)

Cette structure à créer pourrait être mobilisée et adossée au Comité d'Orientation Scientifique des Questions Economiques et Sociales (COSQES) du fait d'une communalité de ses membres comme de ses actions. Ce comité d'orientation du futur Observatoire économique est placé au sein du GIP Corse Compétences.

Le CARS est en charge de l'animation du volet offensif du Schéma régional de l'intelligence économique qui doit permettre l'intégration de l'intelligence économique dans l'ensemble des problématiques afférentes à la stratégie, aux projets de développement, à l'innovation et à la gestion de l'information (plan de veille stratégique régional).

Le CARS peut être décliné en cellule thématique (pilotes, experts, objectifs) :

- Export,
- Energie,
- Transport,
- Etc.

Il se réunira trimestriellement et sera coordonné par un représentant de l'administration (DIRECCTE), un représentant de la Collectivité Territoriale (ADEC), un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR) et/ou d'un représentant des CCIT 2A & 2B.

Il est constitué (liste non exhaustive) :

<b>Services de l'Etat</b>	<b>CTC (offices et agences)</b>	<b>Réseau consulaire</b>
DIRECCTE/P3E - CRIE	ADEC (Incubateur, Pôle de compétitivité)	CCIR
DRFiP - DREAL DRAAF - DRRT	ATC - ODARC - OEC - OTC	CCIT 2A & 2B
INSEE	CTC/Direction de l'enseignement supérieur	Chambre des métiers
Banque de France		Chambres d'agriculture
Caisse des Dépôts et Consignations		
OSEO - UBIFRANCE		
<b>Mais également</b>		
MEDEF - CGPME et/ou Chefs d'entreprises		
Rectorat/Trinôme Académique - Université de Corse		
AR 20 IHEDN		
IRA de Bastia - CNFPT - ENSAM - INRA		

### 3.1.3 Un COmité de Sécurité Économique (COSE)

Ce comité à créer est en charge de l'animation du volet défensif du SRIE et sera adossée au SGAC. Il couvre des missions régaliennes de l'Etat assurées par ses services. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'instructions ministérielles qui définissent la politique et les actions à développer.

Il est envisagé qu'il se réunisse trimestriellement afin d'en débattre.

Il est animé par le SGAC et dispose également d'un secrétariat permanent animé conjointement par la DRRI et le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (DIRECCTE/CRIE).

S'il est composé essentiellement des représentants des services de l'Etat suivants :

Préfecture - SGAC
DRRI - DIRECCTE/CRIE - DRFiP/CRSE
Gendarmerie
DPSD/PPSD
INPI

Il peut également en tant que de besoin, s'ouvrir aux représentants de toutes les autres entités concernées par le présent schéma (\*).

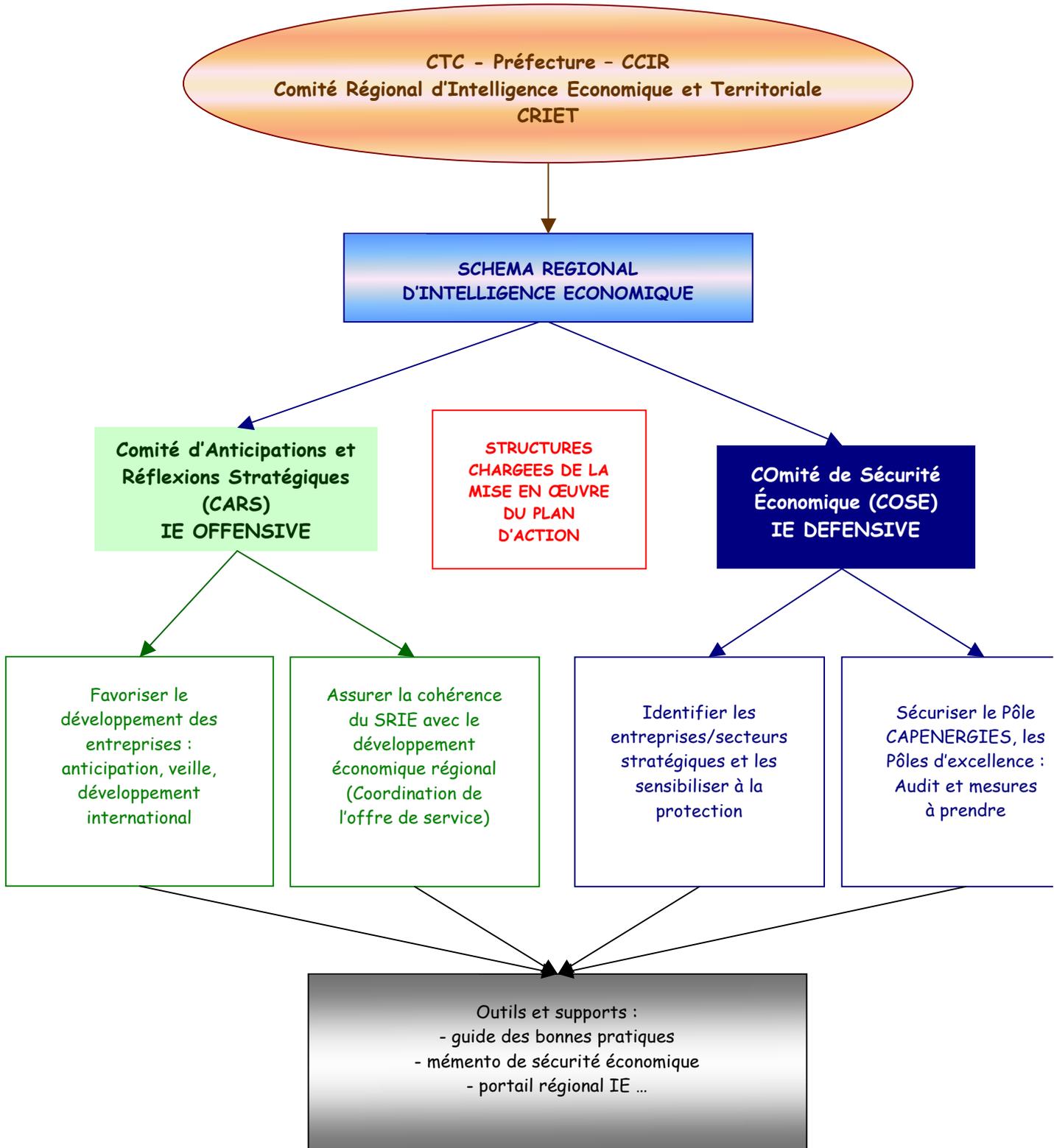
Le COSE peut être décliné en cellule thématique (pilotes, experts, objectifs) :

- Les principaux facteurs d'amplification de vulnérabilité
  - Les individus,
  - L'information
  - Les systèmes d'information
- Comment protéger son patrimoine (informationnel, propriété industrielle, savoir-faire).

La stratégie de ces deux comités (CARS/COSE) est définie au sein du CRIET. Ils sont chargés :

- d'initier les projets
- de suivre les actions
- de croiser les compétences
- de créer les synergies entre les acteurs
- d'assurer la coordination

(\*) En complément à la définition du présent SRIE, une charte (déontologique) précisera les conditions d'adhésion au Réseau des acteurs de l'Intelligence Économique Corse, notamment des obligations de confidentialité.



## **4. LES AXES DU SRIE**

Le SRIE se décline en 5 axes formulés pour la période 2011-2014 :

- Axe 1 : Organiser la sensibilisation et la formation des acteurs du développement économique.
- Axe 2 : Soutenir les Pôles de compétitivité, d'excellence, les filières et les entreprises par des projets de mutualisation de ressources
- Axe 3 : Développer la sécurité économique.
- Axe 4 : Renforcer l'attractivité de la Corse
- Axe 5 : Mettre en réseau l'information (gestion de l'information).

Le dispositif précise le plan d'actions associé et jette les bases d'une collaboration institutionnelle autour d'actions ciblées en cherchant à sensibiliser, conscientiser, accompagner, éduquer et mettre en synergies les acteurs.

### **Axe 1 : Organiser la sensibilisation et la formation des acteurs du développement économique**

Le SRIE met l'accent sur des préalables essentiels, rendre réceptif les opérateurs, acquérir de bons réflexes, implanter une dynamique et une culture de l'IE et encourager son appropriation. Cette démarche d'implémentation de l'IE devra se faire à différentes échelles et de manière concomitante. En effet, les interventions cibleront les 3 types d'acteurs ad hoc au cœur de l'action économique (institutionnels, opérationnels, chefs d'entreprises et chercheurs) pour les lesquels des niveaux d'intervention spécifiques seront à aménager.

#### **Axe 1.1 Les institutionnels (ETAT - CTC - CCIR), Elus, Présidents, Directeurs, etc...**

Il ne saurait y avoir un développement de l'IE sans promotion du partenariat des structures, qui accompagnent le développement économique. Sans une acculturation et une appropriation des enjeux en œuvre, comme des répercussions décisionnelles, dans un contexte de compétitivité économique et territoriale. Ils seront auditeurs de connaissances génériques sur l'IE

#### **Axe 1.2 Les opérationnels (responsables/correspondants IE, opérateurs, techniciens...)**

Concomitamment à l'implémentation I.E des institutionnels, il est indispensable que les acteurs de terrain reçoivent une formation afin de maîtriser toutes les problématiques inhérentes à la vie d'une entreprise par l'utilisation des outils dédiés à la veille (*comprendre et anticiper les modifications de son environnement, accéder à de nouveaux marchés, favoriser l'innovation et la créativité, etc.*) et à la défense patrimoniale (*technique, informationnel, savoir-faire, image/réputation, etc.*) contre toutes les formes de prédatons.

Ces acteurs étant au cœur de l'animation économique, ils seront des relais et dispenseront ces connaissances génériques, techniques et méthodologiques (vecteur et démultiplicateur de communication) :

 au sein de leurs propres structures d'appartenance,

✚ aux chefs d'entreprises qu'ils doivent conseiller.

### Axe 1.3 Les chefs d'entreprises et structures de recherche

Ils sont les bénéficiaires et les destinataires finaux de ces actions. L'objectif est de les prémunir en conscientisant l'information comme élément stratégique à maîtriser, et ce, quel que soit le facteur de taille (TPE, PME...) en œuvre.

Certains d'entre eux ont vraisemblablement acquis et dépassé le stade de la sensibilisation et peut être même mis en œuvre des cellules de veille sectorielle/concurrentielle (Corse Composites Aéronautiques, Brasserie PIETRA - Eaux d'Orezza - A Settia - etc.). Mais, pour la grande majorité, tout reste à faire, notamment les sensibiliser aux enjeux de la protection de l'information (patrimoine immatériel).

↳ Deux conférences pourraient être proposées aux chefs d'entreprises avec pour thématique : « *les dangers de la mondialisation et l'utilité de l'Intelligence Economique pour lutter contre toutes les formes d'ingérence (volet défensif de l'IE)* ». L'une à Bastia, l'autre à Ajaccio.)

Reste à développer des démarches de diagnostic ou encore d'évaluation mais aussi de formation continue et initiale. Certaines de ces opérations pourraient se faire dans le cadre d'opérations collectives.

### Axe 1.4 Les organismes de formations

Une politique d'intégration dans les cursus des organismes de formation (Université, IRA, CNFPT, ENSAM...) entend favoriser un ancrage culturel et un vecteur naturel et pérenne de l'IE. Cette démarche doit contribuer au développement des outils de sensibilisation et de diagnostic à l'intention des acteurs économiques, par exemple dans les domaines de la propriété intellectuelle et de la sécurité des systèmes d'information. Ainsi :

- **l'Université de Corse.**
  - Réfléchir à l'intégration de l'IE dans les cursus de formation à destination :
    - ✓ des générations futures
    - ✓ des futurs maîtres de conférences sur le sujet
    - ✓ formation professionnelle/continue
  - Réflexions qui s'inscriraient dans la perspective de généralisation de la formation à l'IE dans l'enseignement supérieure à l'horizon 2013, afin que tous les étudiants de niveau licence bénéficient d'un module d'initiation à la veille stratégique à la protection du patrimoine économique, scientifique et aux techniques d'influence.
- **l'IRA de Bastia.**
  - Réfléchir à l'intégration des problématiques de l'IE dans le cursus de formation des futurs Attachés
- **le CNFPT.**
  - Réfléchir à la création de modules s'inscrivant dans la formation continue des personnels des collectivités

- **ENSAM**
  - Réfléchir à l'intégration des problématiques de l'IE dans la formation continue des chercheurs
- **INRA de Corse**
  - Réfléchir à l'intégration des problématiques de l'IE dans la formation continue des chercheurs

Par conséquent, les organismes de formation se posent en appui par des interventions définies selon la typologie des acteurs/intermédiaires ciblés. Ils en découlent des niveaux d'information et de formation propres :

- ↳ Génériques (dispensée aux travers des séminaires/conférences thématiques aux élus président...)
- ↳ Techniques (dispensés via de colloques ou d'ateliers aux responsables, opérateurs, référent IE qui seront aussi les relais dans leurs entités)
- ↳ Individuels (dispensé au monde entrepreneurial et de recherche, à travers de guides des bonnes pratiques, plaquettes et brochures ou de fiches reflexes...)

## **Axe 2 : Soutenir les Pôles de compétitivité, d'excellence, les filières et les entreprises par des projets de mutualisation de ressources**

Le triptyque pôles/filières/entreprises est le point focal de convergence des enjeux et potentialités économiques pour le territoire. Cet axe revêt une action d'appui et d'identification de leurs besoins par le soutien aux actions collectives d'IE, la promotion et le maillage de partenariats d'entreprises.

### **Axe 2.1 Les Pôles de compétitivité, d'excellence et les filières**

Ils sont d'importants leviers de développement technologique, d'innovation et constituent des viviers d'emplois pour le territoire. Ils doivent donc en priorité être accompagnés dans la connaissance de leur environnement national et international (euro-méditerranéen...) mais aussi se protéger contre toute intrusion extérieure non sollicitée.

- Volet Corse du Pôle de compétitivité CAPENERGIES (les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie)
  - Projet Myrte, Paglia Orba et Inseme à Vignola,
  - Réseau « Il'énergies ».
- Pôle des Industries Aéronautiques de Corse (PIAC)
- Pôle d'excellence CAP Nautic
- Pôle NTIC (les technologies de l'information et de la communication)
  - Comité d'Orientation Corse Numérique instance de co-construction du développement numérique (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de la Corse - Préparation du passage du haut au très haut débit).
  - Les entreprises éditrices de logiciels, sites Web, applications mobiles, graphisme 3D, etc.
- ✓ Projet STELLA MARE
- ✓ Filière de Valorisation agricole ; des ressources naturelles (bois)

- ✓ Filière BTP
- ✓ Filière Tourisme

Il y a lieu de fournir à tous un niveau minimum de veilles technologiques et d'études prospectives (rapport forces/faiblesses). Cependant, il faudra au préalable procéder à un recensement (état des lieux) de l'existant (bases de données - capitalisation - état d'avancement de leurs travaux) effectuer des benchmarkings afin d'identifier les données à suivre et dimensionner leurs besoins (anticipation, influence et financement, mise en œuvre de projets stratégiques communs, valorisation des potentiels, optimisation des partenariats, mise en réseau des acteurs, défense du patrimoine immatériel et industriel...).

Concernant les actions à mettre en œuvre il convient également d'organiser la mise en relation des filières et des réseaux existants.

Ces missions pourront être assurées soit :

- par un/des prestataire(s) sélectionné(s) par le CRIET,
- par des observatoires ou cellules existantes au sein (cartographie évoquée supra) :
  - ↳ des FEDERATIONS
  - ↳ des SYNDICATS
  - ↳ des CHAMBRES
  - ↳ du MEDEF
  - ↳ des structures de l'Etat et de la Collectivité Territoriale (ADEC, ODARC, OREF, Observatoire économique, etc.)

### **Axe 2.2 Les entreprises.**

Le soutien aux chefs d'entreprises est indispensable, pour appréhender et construire une compétitivité durable, impulser une dynamique de valorisation du tissu des TPE/PME disposant de peu de capacités de pénétration sur les marchés « esprit de conquête » des entreprises par la prospection/exportation dès lors, qu'ils auront été sensibilisés (axe 1) à la nécessité de maîtriser leur espace informationnel et de le sécuriser (aspect défensif).

Il faudra répondre à leurs besoins de veille et d'information par des démarches personnalisées (dispositif dédié) pour les Pôles et les filières, leur permettant de s'adapter et d'être réactives face à un environnement mouvant et complexe

Les soutiens des projets d'IE au sein des entreprises pourront donc passer par :

- La mobilisation des dispositifs : C2E, Cors'emploi, Corsexport, CRAAI
- Soutien à des opérations de veille personnalisée

### **Axe 3 : Développer la sécurité économique.**

La sécurité économique est une composante essentielle de l'Intelligence Économique. Il s'agit ici d'identifier et de prévenir les risques et menaces pesant sur les entreprises et établissements de recherche publics pour assurer leur protection.

Les menaces peuvent porter sur les domaines suivants :

- *l'innovation ;*
- *la R&D ou les autres actifs stratégiques ;*
- *l'image et la réputation ;*
- *le capital de l'entreprise (acte de prédation) ;*

**Par ailleurs, les principaux facteurs d'amplification de vulnérabilité des individus, de l'information et des systèmes d'information sont entre autres :**

- *la généralisation de l'outil informatique (nombre, diversité des applications ou bases de données à contrôler),*
- *la croissance exponentielle des moyens de communications (développement et déploiement de réseaux locaux interconnectés ou non),*
- *l'évolution technologique constante (capacité de stockage, communication haut débit, performances des logiciels),*
- *l'utilisation d'Internet, d'Intranet et d'Extranet,*
- *l'utilisation des réseaux sociaux (facebook, twitter, etc.)*
- *la mondialisation de l'économie,*

Quant aux mesures de protection retenues, elles impactent à la fois le domaine humain, technique et organisationnel dans le monde institutionnel, de l'entreprise et de la recherche. L'enjeu consistant, in fine, à assurer la protection maximale de l'information devenue « *matière première stratégique* » durant tout son cycle de vie.

Les pôles, les filières, les chefs d'entreprises, les artisans doivent pouvoir trouver appui et aide auprès des acteurs du réseau IE et notamment du Comité de Sécurité Économique (COSE).

- ⇒ Les aider à disposer de moyens pour protéger leurs informations (sécurisation des systèmes d'information) et accéder à l'information stratégique
- ⇒ D'élaborer un mémento/guide sur la sécurité de l'IE et diffuser des bonnes pratiques d'IE à leur destination
- ⇒ En réalisant des actions de sensibilisation de la DRRI en matière de sécurité industrielle, de protection du patrimoine et de sécurité des systèmes d'information.

Il convient dès lors, en corrélation avec l'esprit développé dans l'axe 1, de coupler ces mesures par des ateliers, conférences, séminaires à organiser.

#### **Axe 4 : Renforcer l'attractivité de la Corse**

La région a pour ambition de s'engager dans une démarche structurée de prospective, d'attractivité économique et de concurrence territoriale.

En effet, en octobre 2010, David Appia, président de l'AFII était accueilli à l'Assemblée de Corse par le Président de l'Exécutif, Paul Giacobbi, et le Président de l'ADEC, Jean Zuccarelli.

Celui-ci soulignait,

*« L'île souffre d'une très mauvaise image à l'extérieur. Tout reste à faire dans le domaine de l'attractivité économique. Mais une chose est sûre, la Corse a des atouts*

*et il faut qu'elle apprenne à le faire savoir. La CTC et l'ADEC ont tout intérêt à s'appuyer sur l'expérience et la compétence de l'AFII ».*

Au terme de cette rencontre, une convention de partenariat liait l'ADEC et l'AFII afin de positionner la Corse comme espace d'implantation ouvert à toutes entreprises à l'international.

Dés lors, il apparaît clairement, que la promotion et l'excellence géographique d'un territoire deviennent des enjeux majeurs.

Dans cet esprit, l'Assemblée de Corse lors de la session du 31 mars 2011 a lancé une stratégie d'attractivité et d'image de la Corse. Pour ce faire, elle a adopté le principe de création d'une *marque territoriale* gage d'identification, de notoriété, de compétitivité et de valorisation ses potentialités.

La Corse veut s'engager dans cette politique concurrentielle en misant sur l'excellence environnementale, les facteurs d'innovation et de progrès technique moteurs de l'économie de la connaissance. Par ailleurs, cette politique s'appuiera sur des outils dédiés tel l'Observatoire Economique ainsi que des outils d'interface de maîtrise de l'information.

#### **Axe 5 : Mettre en réseau l'information (gestion de l'information).**

Le travail en réseau doit être fondé sur l'anticipation et la coopération des hommes et des organisations. Cette «intelligence collective» s'avère être une réponse efficace pour le développement des compétences au sein d'un réseau investi dans une dynamique de projet territorial et d'implémentation de la culture d'IE.

Cela s'organisera autour d'un espace d'échanges et de partage d'informations dématérialisées et capitalisées.

De plus, la promotion, le développement et la pérennisation de l'Intelligence Economique ne peuvent se faire sans créer des outils de communication dédiés.

##### **Axe 5.1** Elaboration et mise en œuvre d'un portail internet et d'une plate-forme collaborative :

- ✓ par l'intégration à un portail existant via un onglet I.E. Sites existants et constitutifs d'information économique, de porte d'entrée et de diffusion vers le tissu entrepreneurial tels ceux des CCI ou future CCIR, Préfecture, ADEC, FIORE...
- ✓ par l'intégration d'un onglet I.E sur des sites en projet :
  - i. futur portail de l'Observatoire Economique,
  - ii. futur portail régional de l'innovation (objectif 19 de la SRI),
  - iii. futur portail « *j'entreprends en Corse* »,
- ✓ par la création *ex nihilo* d'un portail Internet dédié IE. Sans être exhaustif, celui-ci comprendrait :
  - La vulgarisation, valorisation et mise à disposition d'informations publiques sur l'IE :
    - Qu'est-ce que l'intelligence économique

- ↳ Définition, les acteurs nationaux, les exemples en région
- L'intelligence économique en Corse
  - ↳ Les acteurs
  - ↳ Les formations
  - ↳ Les actions collectives (.....)
- La situation économique en Corse et les enjeux
  - ↳ La présentation économique de la Région (situations, évolutions)
  - ↳ Le Pôle de compétitivité, les Pôles d'excellence, etc.,
- L'innovation en Corse
  - ↳ Le soutien à l'innovation
  - ↳ Les acteurs
- Les outils pratiques
  - ↳ Fiches d'informations et quizz
- Echanger et partager (mise en réseau des acteurs **de l'IE**),
  - capitalisation (thésaurus, corpus, etc..),
  - dématérialisation,

**Axe 5.2** La mise en œuvre de la plate-forme  au sein de la DIRECCTE (courant 2012)

- Elaboration d'un plan de veille stratégique régional (Pôle 3E - Pôle C - Pôle T - etc.)
- Elaboration de livrables

**Axe 5.3** L'animation d'un réseau IE (annuaire des référents, association, membres experts, formations....)

**Axe 5.4** La publication d'une lettre d'information

Chaque axe et sous axes évoqués supra s'inscrit dans un plan d'actions lui-même décliné en fiches actions.

## **5. LE PLAN D' ACTIONS ET LES FICHES ACTIONS DU SRIE**

Le plan d'actions présenté ci-après est le fruit d'une réflexion collective des structures ayant contribué à la définition du SRIE. Ces actions sont les déclinaisons des 5 axes généraux du SRIE. Chaque action est renseignée dans une fiche : *descriptif de l'action ; nature du publique ; durée ; objectif ; indicateur d'évaluation ; coût ; financeurs...*

La première mission a été d'identifier puis prioriser les actions fondamentales à mettre en œuvre (fiches 1 à 6). Ensuite, elle a consisté à identifier les autres actions à programmer sur la période (fiches 7 à 14). Ces dernières méritent des investigations complémentaires et devront faire l'objet d'approfondissements.

Il importera à présent au CRIET de poursuivre ce travail et d'en évaluer la mise en œuvre.

## 5.1 Le plan d'action

### AXE 1. Organiser la sensibilisation et la formation des acteurs du développement économique

#### Axe 1.1 Conférence de sensibilisation à l'IE

Tous les institutionnels (Etat - Région - Chambres Consulaires - Autres) sont les bénéficiaires potentiels de cette sensibilisation.

- Objectif : Acculturation, appropriation du sujet par les Elus, Présidents, Directeur, etc. **(Fiche Action n° 1)**

#### Axe 1.2 Séminaire de formation des correspondants I.E

Tous les acteurs (responsables, correspondants, etc.) en charge directement d'action IE sont les bénéficiaires potentiels de cette formation.

- Objectif : Connaissance du sujet (aspects offensifs et défensifs de l'IE) **(Fiche Action n° 2)**

#### Axe 1.3 Conférences de sensibilisation du monde entrepreneurial à l'IE **(Fiche Action n° 5)**

Tous les chefs d'entreprises sont les bénéficiaires potentiels

- Objectif : Sensibiliser aux enjeux de la veille et de la prospective (volet offensif de l'IE)
- Développement d'outils pratiques **(Fiche Action n° 8)**
- Mesure du degré d'implémentation de l'IE **(Fiche Action n° 9)**

#### Axe 1.4 Intégration d'un module I.E dans les organismes de formations

- Objectif : Que l'université de Corse devienne un vecteur naturel et pérenne de l'Intelligence Economique **(Fiche Action n° 6)**
- Objectif : Travailler avec l'IRA de Bastia dans le même esprit à destination des futurs Attachés **(Fiche Action n° 10)**
- Objectif : Travailler également avec le CNFPT de corse dans le cadre de la formation continue des personnels des Collectivités **(Fiche Action n° 10)**
- Objectif : Travailler également avec l'ENSAM et l'INRA de corse dans le cadre de la formation continue des chercheurs **(Fiche Action n° 10)**

### AXE 2 - Soutenir les Pôles de compétitivité, d'excellence, les filières et les entreprises

- Constituer et animer un cercle des responsables/correspondants I.E (Pôles, PME/TPE/etc.)
- Réaliser un état des lieux (cartographie des acteurs, des besoins, des actions déjà réalisées ou en cours, des bases de données (ressources) existantes...) **(Fiche Action n° 11)**
- Identification et soutien projets IE en entreprises (veille pour les filières...) **(Fiche Action n° 12)**
- Soutenir les partenariats à l'international (export)
- Tisser des partenariats avec la zone euro-méditerranéenne
- Mesure du degré d'implémentation de l'IE **(Fiche Action n° 9)**

### AXE 3 - Développer la sécurité économique

- Inculquer les dispositifs d'accompagnement et de prévention contre les menaces pour les entreprises les plus sensibles
- Sensibiliser à la sécurité économique les PME/TPE, les Pôles et les plateformes de recherches
  - ↳ Conférences de sensibilisation aux problématiques de protection du patrimoine **(Fiche Action n° 3)**
  - ↳ Intervention de sensibilisation de la DRRI auprès des conseils de gouvernance des plateformes de recherche CAPENERGIES/STELLA MARE/ Pôle Agronomique... **(Fiche Action n° 7)**
- Sensibiliser à la propriété industrielle
- Elaborer un guide des bonnes pratiques IE pour les Chefs d'entreprises **(Fiche Action n° 8)**
- Sécuriser les systèmes d'information
  - ↳ Audits des plateformes de recherche CAPENERGIES (*informations rédigées a posteriori dans le cadre de la capitalisation*) / STELLA MARE / Pôle Agronomique... **(Fiche Action n° 7 Bis)**
  - ↳ Conférence de sensibilisation aux risques informatiques **(Fiche Action n° 3 Bis)**

### AXE 4 - Renforcer l'attractivité de la Corse

- Proposer une démarche de communication institutionnelle
- Engager un Benchmarking territorial **(Fiche action n° 13)**
- Impulser une action d'influence à l'international

### AXE 5 - Mettre en réseau l'information (gestion de l'information)

- Créer et animer un réseau IE
  - ↳ Elaboration d'une charte (déontologique) qui précisera les conditions d'adhésion au Réseau des acteurs de l'Intelligence Économique Corse, notamment des obligations de confidentialité **(Fiche Action n° 14)**
- Réalisation d'une lettre d'information
 

**Axe 5.1** Intégration à un portail internet en cours d'élaboration : « j'entreprends en Corse » et mise en œuvre d'une plate-forme collaborative **(Fiche Action n° 4)**

## 5.2 Les fiches actions

## FICHE ACTION N° 1

Axe 1		Organiser la sensibilisation et la formation des acteurs du développement économique	
Axe 1.1		Conférence de sensibilisation à l'IE	
Période	Annualisation Début action 4 <sup>ème</sup> trimestre 2011		
Lieu	Palais des congrès ou Université (à déterminer)		
Effectif	40 à 50 personnes		
Nature du public	Elus, Présidents, Directeurs, Cadres, Organisations patronales, Chefs d'entreprise, Responsables pédagogiques...		
Pilotage	Type d'action	Durée	
Etat, Région, Réseau consulaire	Conférence	½ journée (14 h – 18 h + cocktail)	
<b>1</b>	<b>OBJECTIFS</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclairer les décideurs sur la notion d'IE afin qu'ils se l'approprient</li> <li>- Promouvoir les partenariats d'IE</li> <li>- Intégrer l'IE dans leurs réflexions</li> </ul>		
<b>2</b>	<b>CONTENU (projet)</b>		
	<u>Présentation de l'IE</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition et enjeux</li> <li>- Politique publique nationale d'IE</li> <li>- Sa déclinaison régionale (SRIE)</li> </ul>	<u>Exemples : Les pratiques d'IE dans les PME/PMI</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes</li> <li>Outils</li> </ul>	
<b>3</b>	<b>INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'auditeurs mobilisés (élus, présidents, directeurs, chefs d'entreprises, responsables d'organisation, opérationnels...)</li> <li>- Nombre de correspondants IE désignés dans chaque structure</li> </ul>		
<b>4</b>	<b>FINANCEMENT DE L'ACTION</b>		
	Type de frais	Montant	Total
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Honoraire des prestataires (jour/homme) et frais de déplacement du prestataire</li> <li>• Location salle + matériel</li> <li>• Accueil + Buffet</li> </ul>	2000 x 3 intervenants 2000 2000	6 000 2 000 2 000 <b>10 000 euros</b>
	Financiers	100%	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UE, ETAT, CTC</li> <li>• CCI, UNIVERSITE</li> </ul>		

## FICHE ACTION N° 2

Axe 1	Organiser la sensibilisation et la formation des acteurs du développement économique					
Axe 1.2	Séminaire de formation des correspondants I.E					
Période	Annualisation (tous les 1 <sup>ème</sup> Semestre) A partir de : 2012					
Lieu	Université de Corse					
Effectif	20 personnes					
Nature du public	Praticiens réels et potentiels de l'IE des secteurs public et privé					
Pilotage	<b>Type d'action</b>	<b>Durée</b>				
UNIVERSITE/DIRECCTE/AD EC/CCIT	1 séminaire de formation aux pratiques de l'IE - session théorique  - 3 ateliers (outils/méthodes)	3 journées				
<b>1</b>	<b>OBJECTIFS</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir les techniques</li> <li>- Connaître les réseaux des acteurs, des opérateurs IE (internationaux nationaux et régionaux)</li> <li>- Etre en mesure d'accompagner les entreprises dans leurs démarches</li> <li>- Mettre en œuvre des outils de veille (recueil traitement diffusion de l'information)</li> <li>- Constituer le réseau régional des correspondants IE et élaborer un annuaire</li> <li>- Mettre en œuvre le SRIE et le plan d'actions associé</li> </ul>						
<b>2</b>	<b>CONTENU (projet prévisionnel 2012)</b>					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="213 1111 646 1153" style="text-align: center;"><u>Session théorique</u></th> <th data-bbox="646 1111 1560 1153" style="text-align: center;"><u>Ateliers</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="213 1153 646 1677"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de l'IE</li> <li>- Les pratiques et l'usage de l'IE</li> <li>- Les besoins en matière d'information</li> <li>- La recherche de l'information</li> <li>- L'analyse de l'information</li> <li>- La diffusion de l'information</li> </ul> </td> <td data-bbox="646 1153 1560 1677"> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Les besoins en matière d'informations</b> Qui peut être intéressé par l'application de l'IE ?               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les utilisateurs de l'IE</li> <li>- Audit des besoins des entreprises en matière d'information</li> </ul> </li> <li>➤ <b>La recherche de l'information</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La recherche de l'information sur le web et les bases de données</li> <li>- L'utilisation des sources traditionnelles</li> </ul> </li> <li>➤ <b>L'analyse de l'information</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologies d'analyse de l'information</li> <li>- Les outils d'analyse</li> </ul> </li> <li>➤ <b>La diffusion de l'information</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques schémas de diffusion</li> <li>- Le libre accès à l'information</li> <li>- Les technologies utiles</li> <li>- Confidentialité et protection de l'information</li> <li>- L'éthique et le cadre législatif de l'Intelligence économique</li> </ul> </li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table>			<u>Session théorique</u>	<u>Ateliers</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de l'IE</li> <li>- Les pratiques et l'usage de l'IE</li> <li>- Les besoins en matière d'information</li> <li>- La recherche de l'information</li> <li>- L'analyse de l'information</li> <li>- La diffusion de l'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Les besoins en matière d'informations</b> Qui peut être intéressé par l'application de l'IE ?               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les utilisateurs de l'IE</li> <li>- Audit des besoins des entreprises en matière d'information</li> </ul> </li> <li>➤ <b>La recherche de l'information</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La recherche de l'information sur le web et les bases de données</li> <li>- L'utilisation des sources traditionnelles</li> </ul> </li> <li>➤ <b>L'analyse de l'information</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologies d'analyse de l'information</li> <li>- Les outils d'analyse</li> </ul> </li> <li>➤ <b>La diffusion de l'information</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques schémas de diffusion</li> <li>- Le libre accès à l'information</li> <li>- Les technologies utiles</li> <li>- Confidentialité et protection de l'information</li> <li>- L'éthique et le cadre législatif de l'Intelligence économique</li> </ul> </li> </ul>
<u>Session théorique</u>	<u>Ateliers</u>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de l'IE</li> <li>- Les pratiques et l'usage de l'IE</li> <li>- Les besoins en matière d'information</li> <li>- La recherche de l'information</li> <li>- L'analyse de l'information</li> <li>- La diffusion de l'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Les besoins en matière d'informations</b> Qui peut être intéressé par l'application de l'IE ?               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les utilisateurs de l'IE</li> <li>- Audit des besoins des entreprises en matière d'information</li> </ul> </li> <li>➤ <b>La recherche de l'information</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La recherche de l'information sur le web et les bases de données</li> <li>- L'utilisation des sources traditionnelles</li> </ul> </li> <li>➤ <b>L'analyse de l'information</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologies d'analyse de l'information</li> <li>- Les outils d'analyse</li> </ul> </li> <li>➤ <b>La diffusion de l'information</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques schémas de diffusion</li> <li>- Le libre accès à l'information</li> <li>- Les technologies utiles</li> <li>- Confidentialité et protection de l'information</li> <li>- L'éthique et le cadre législatif de l'Intelligence économique</li> </ul> </li> </ul>					
<b>3</b>	<b>INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants/jours mobilisés à chaque formation</li> <li>- Nombre de formations organisées</li> <li>- Analyse des fiches d'évaluation post-formations</li> </ul>						

<b>4 FINANCEMENT DE L'ACTION</b>		
<b>Type de frais</b>	<b>Montant</b>	<b>Total</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Honoraire des prestataires (jour/homme) et frais de déplacement du prestataire</li> </ul>	2000/jours x 5 intervenants	30 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Location salle + matériel</li> </ul>	2000	2 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil + Buffet</li> </ul>	2000	2 000
		<b>34 000 euros</b>
<b>Financeurs</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>UE, ETAT, CTC</b></li> <li><b>UNIVERSITE</b></li> </ul>	100% Salle de cours à titre gracieux	

## FICHE ACTION N° 3

Axe 3	Développer la sécurité économique	
<b>Sensibiliser à la sécurité économique les PME/TPE, les Pôles et les plateformes de recherches</b>		
Période	Annualisation A partir du 1 <sup>er</sup> semestre 2012	
Lieu	Bastia et Ajaccio	
Effectif	10 à 15 personnes	
Nature du public (*)	Correspondants IE, chefs d'entreprise (PME, PMI, TPE, TPI...), représentants des filières et chercheurs, responsables pédagogiques	
Pilotage	<b>Type d'action</b>	<b>Durée</b>
DRRI/CCIT	Deux conférences relatives aux problématiques de stratégie de sécurité économique et de protection du patrimoine technologique, scientifique, etc.	½ ou 1 journée par conférence
<b>1</b>	<b>OBJECTIFS</b>	
Apporter une perception et une analyse précise des menaces qui pèsent sur les organisations et proposer des ripostes adaptées pour contrer des attaques d'adversaires agissant souvent en dehors du champ de la concurrence loyale.		
<b>2</b>	<b>CONTENU</b>	
Le contenu s'articulera en 3 grandes parties : La nécessité de connaître son environnement, l'identification des risques auxquels une structure peut être exposée et les solutions qui existent pour s'en prémunir.		
<b>3</b>	<b>INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION</b>	
Nombre de participants Sondage d'évaluation		
<b>4</b>	<b>FINANCEMENT DE L'ACTION</b>	
<b>Type de frais</b>		
<b>Montant</b>		
<b>Total</b>		
Coût interne membres du réseau IE		
<b>Financeurs</b>		
ETAT 100%		

(\*) Sous réserve de critères exigibles

## FICHE ACTION N° 3 Bis

Axe 3	Développer la sécurité économique	
<b>Sécuriser les systèmes d'information</b>		
<b>Période</b>	<b>Annualisation</b> A partir du 1 <sup>er</sup> semestre 2012	
<b>Lieu</b>	Bastia et Ajaccio	
<b>Effectif</b>	10 à 15 personnes	
<b>Nature du public (*)</b>	Correspondants IE, chefs d'entreprise (PME, PMI, TPE, TPI...), représentants des filières et chercheurs, responsables pédagogiques	
<b>Pilotage</b>	<b>Type d'action</b>	<b>Durée</b>
<b>DRRI/CCIT</b>	Conférence de sensibilisation aux risques informatiques	½ journée par conférence
<b>1</b>	<b>OBJECTIFS</b>	
	Sensibiliser les différents acteurs aux menaces qui pèsent sur les organisations dans le domaine informatique et proposer des moyens de défense appropriés.	
<b>2</b>	<b>CONTENU</b>	
	Le contenu s'articulera en 3 grandes parties : Panorama des risques informatiques, moyens de défense et précautions à prendre (informatique et comportement).	
<b>3</b>	<b>INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION</b>	
	Nombre de participants Sondage d'évaluation	
<b>4</b>	<b>FINANCEMENT DE L'ACTION</b>	
	<b>Type de frais</b>	<b>Montant</b>
		<b>Total</b>
	<b>Financiers</b>	
<b>ETAT</b>		100%

(\*) Sous réserve de critères exigibles

## FICHE ACTION N° 4

<b>Axe 5</b>	<b>Mettre en réseau l'information (gestion de l'information)</b>	
<b>Axe 5.1</b>	<b>Intégration à un portail internet « J'entreprends en Corse » et mise en œuvre d'une plate-forme collaborative</b>	
<b>Période</b>	<b>A partir du 1<sup>er</sup> semestre 2012</b>	
<b>Site</b>		
<b>Effectif</b>	1 Webmaster/ Veilleur	
<b>Pilote de l'action</b>	<b>Type d'action</b>	<b>Durée</b>
<b>ADEC</b>	1/ Intégration à un portail en projet 2/ Création et animation d'une interface collaborative (portail internet) et d'un centre de ressource	
<b>1</b>	<b>OBJECTIFS</b>	
	<p>1/ Disposer d'un outil d'interface d'échange et de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérenniser la démarche par des outils de travail en « intelligence collective »</li> <li>- Apporter des services pratiques aux entreprises pour initier et/ou poursuivre leur action d'IE</li> <li>- Promouvoir l'IE</li> </ul> <p>2/ Maîtriser et valoriser stratégiquement l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitalisation et partage de l'information</li> </ul> <p>3/ Recruter un Webmaster/veilleur</p>	
<b>2</b>	<b>CONTENU</b>	
	<p>La vulgarisation, valorisation et mise à disposition d'informations publiques sur l'IE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qu'est-ce que l'intelligence économique : Définition, les acteurs nationaux, les exemples en région</li> <li>▪ L'intelligence économique en Corse : Les acteurs, les formations, les actions collectives (.....)</li> <li>▪ La situation économique en Corse et les enjeux : La présentation économique de la Région (situations, évolutions) ; Le Pôle de compétitivité, les Pôles d'excellence, etc.,</li> <li>▪ L'innovation en Corse : Le soutien à l'innovation, les acteurs</li> <li>▪ Les outils pratiques : Fiches d'informations et quizz</li> </ul> <p>Echanger et partager (mise en réseau des acteurs de l'IE),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capitalisation (thésaurus, corpus, etc..), dématérialisation</li> </ul>	
<b>3</b>	<b>INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de téléchargements (référentiels, guide, quizz IE ...), nombre de connexions (flux)</li> <li>- Nombre de connecté par type de site institutionnel privé/public (via un lien HTML à leur portail respectif)</li> <li>- Nombre de données échangées sur le portail</li> <li>- Nombre de liens et références présents, nombre de publications disponibles (newsletter...)</li> </ul>	
<b>4</b>	<b>FINANCEMENT DE L'ACTION</b>	
	<b>Type de frais</b>	<b>Montant</b>
	• Recrutement Webmaster/Veilleur	60 000 euros/an
	• Coût de gestion du portail	Coût interne (cf. : Convention pilote)
	<b>Financiers</b>	<b>Total</b>
	• <b>UE, ETAT, CTC, CCIR</b>	<b>60 000 euros/an</b>

## FICHE ACTION N° 5

Axe 1	Organiser la sensibilisation et la formation des acteurs du développement économique													
Axe 1.3	Conférences de sensibilisation du monde entrepreneurial à l'I.E													
Période	Annualisation A partir du 1 <sup>er</sup> semestre 2012													
Lieu	Bastia et Ajaccio													
Effectif	10 à 15 personnes													
Nature du public	Chefs d'entreprise (PME, PMI, TPE, TPI...) représentants des filières et enseignants chercheurs, responsables pédagogiques													
Pilotage	Type d'action	Durée												
CCIT/DRRI	Conférences sectorielles (TIC, environnement, tourisme, agro-alimentaire, énergies, BTP)	½ journée par filière												
1	<b>OBJECTIFS</b>													
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des chefs d'entreprises : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Détermination des besoins en matière d'informations.</li> <li>➤ Recherche de l'information</li> <li>➤ Analyse de l'information</li> <li>➤ Diffusion de l'information</li> </ul> </li> <li>- Présenter les outils et méthodes sous formes matériels ou dématérialisées</li> <li>- Permettre l'ancrage durable de l'entreprise ou des structures de recherche à la logique d'IE et gagner en compétitivité</li> <li>- Mettre en œuvre au sein de la structure une politique d'IE (maîtrise de l'information stratégique)</li> <li>- Intégrer le réseau IE de la région</li> </ul>														
2	<b>CONTENU</b>													
<p style="text-align: center;"><b>Sensibilisation</b></p> <p>Deux conférences pourraient être proposées aux chefs d'entreprises par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Les dangers de la mondialisation et l'utilité de l'Intelligence Economique pour lutter contre toutes les formes d'ingérence » (volet défensif de l'IE par la <i>DRRI</i>)</li> <li>- "Avec l'Intelligence Economique, passez à l'esprit de conquête" (volet offensif par les <i>CCIT</i>)</li> </ul>														
3	<b>INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION</b>													
<p>L'objectif est d'éveiller et sensibiliser les chefs d'entreprises IE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En mobilisant 10 à 15 auditeurs</li> <li>- Par une analyse des fiches d'évaluation post-sensibilisation</li> <li>- Par un sondage d'évaluation du degré d'imprégnation de l'IE dans l'entité et ses souhaits d'intégration du réseau (différé à 3 mois après le suivi de la sensibilisation/formation)</li> </ul>														
4	<b>FINANCEMENT DE L'ACTION</b>													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">Type de frais</th> <th style="width: 20%;">Montant</th> <th style="width: 20%;">Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="212 1709 914 1809">Pour information, toutes ces conférences sont organisées dans les locaux des CCIT et dispensées par la DRRI et les CCIT via leurs réseaux</td> <td data-bbox="914 1709 1273 1809" style="text-align: center;">Coût interne CCIT/DRRI</td> <td data-bbox="1273 1709 1560 1809"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="212 1809 914 1854" style="text-align: center;"><b>Financiers</b></td> <td colspan="2" data-bbox="914 1809 1560 1854" style="text-align: center;">100%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="212 1854 914 1904" style="text-align: center;"><b>CCIT, DRRI</b></td> <td colspan="2" data-bbox="914 1854 1560 1904"></td> </tr> </tbody> </table>			Type de frais	Montant	Total	Pour information, toutes ces conférences sont organisées dans les locaux des CCIT et dispensées par la DRRI et les CCIT via leurs réseaux	Coût interne CCIT/DRRI		<b>Financiers</b>	100%		<b>CCIT, DRRI</b>		
Type de frais	Montant	Total												
Pour information, toutes ces conférences sont organisées dans les locaux des CCIT et dispensées par la DRRI et les CCIT via leurs réseaux	Coût interne CCIT/DRRI													
<b>Financiers</b>	100%													
<b>CCIT, DRRI</b>														

## FICHE ACTION N° 6

Axe 1	Organiser la sensibilisation et la formation des acteurs du développement économique	
Axe 1.4	Intégration d'un module I.E dans les organismes de formation Carte de formation universitaire	
Période	A partir de la rentrée Universitaire 2012 - 2013	
Lieu	Université de Corse	
Effectif	X personnes/filières	
Nature du public	Etudiants, enseignants chercheurs, responsables pédagogiques	
Pilotage	Type d'action	Durée
UNIVERSITE	Formation	
<b>1</b>	<b>OBJECTIFS</b>	
<p>Fin 2011 1<sup>er</sup> semestre 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager l'Université à s'engager dans la sensibilisation/formation</li> <li>- Inciter à l'élaboration et à l'intégration de modules IE dans les cursus de formation tel que : Licence Pro Entreprenariat, Ecole d'ingénieur Polythèque, Licence Générale d'Economie, Ecole doctorale...</li> </ul> <p>L'objectif est que l'Université devienne un vecteur naturel et pérenne de la culture IE et territoriale</p>		
<b>2</b>	<b>CONTENU</b>	
<p>Fin 2011 1<sup>er</sup> semestre 2012 : Travailler à l'élaboration du module</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Benchmark des formations IE existantes (IEP d'Aix en Provence, IHEDN...)</li> <li>- Appui sur la phase d'expérimentation du référentiel élaboré et intitulé « I.E &amp; nouveaux risques du 21<sup>ème</sup> siècle ».</li> <li>- Reporting – Retex (retours d'expériences)</li> <li>- Sensibilisation à la propriété industrielle</li> </ul> <p>2<sup>ème</sup> semestre 2012 : Intégration du module dans les cursus de formation</p>		
<b>3</b>	<b>INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'étudiants LMD ayant suivi un module IE</li> <li>- Nombre d'étudiants recrutés sur des compétences IE</li> <li>- Nombre d'étudiants IE en formation continue, initiale</li> <li>- Nombre de stages</li> </ul>		
<b>4</b>	<b>FINANCEMENT DE L'ACTION</b>	
	Type de frais	Montant
		Coût interne UNIVERSITE
	Financiers	
UNIVERSITE		100%

## FICHE ACTION N° 7

Axe 3	Développer la sécurité économique	
<b>Sensibiliser à la sécurité économique les PME/TPE, les Pôles et les plateformes de recherches</b>		
Période	Annualisation à partir de 2012 auprès de chacun des Pôles et des plateformes de recherches d'action de sensibilisation ↳ Pour mémoire et capitalisation, une première intervention de sensibilisation s'est déroulée le 14 octobre 2010 sur le site de Vignola (Pôle CAPENERGIES)	
Lieu	Sur site	
Effectif		
Nature du public	Membres des conseils de gouvernance	
Pilotage	<b>Type d'action</b>	<b>Durée</b>
ADEC/DRRI	Intervention de sensibilisation de la DRRI sur les problématiques de sécurité économique auprès des conseils de gouvernance des Pôles et des Plateformes de recherche CAPENERGIES/STELLA MARE/Pôle Agronomique...	½ journée
<b>1 OBJECTIFS</b>		
Sensibilisation Suivi des progrès en intelligence défensive des plateformes de recherches		
<b>2 CONTENU (déjà réalisé pour CAPENERGIES)</b>		
Sensibilisation des membres du Conseil de Surveillance – GIS MYRTE Intervention auprès du Conseil de Surveillance : Préconisations en matière de sécurité économique sur le programme Myrte et sensibilisation sur les aspects « transfert de données »		
<b>3 INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION</b>		
<b>4 FINANCEMENT DE L'ACTION</b>		
<b>Type de frais</b>	<b>Montant</b>	<b>Total</b>
	Coût interne	
<b>Financiers</b>		
<b>ETAT</b>	100%	

## FICHE ACTION N° 7 Bis

Axe 3	Développer la sécurité économique	
<b>Sécuriser les systèmes d'information</b>		
<b>Période</b>	Annualisation à partir de 2012 auprès de chacun des Pôles et des plateformes de recherches d'action de sécurisation ↳ Pour mémoire et capitalisation, un premier audit de la plateforme d'échanges d'information du Pôle CAPENERGIES s'est tenu le 21 avril 2011	
<b>Lieu</b>	Sur site	
<b>Effectif</b>	4 personnes	
<b>Nature du public</b>	DIRECCTE - DRRI - ADEC	
<b>Pilotage</b>	<b>Type d'action</b>	<b>Durée</b>
<b>ETAT</b>	Audit des plateformes d'échanges d'information au sein des Pôles et des Plateformes de recherche CAPENERGIES/STELLA MARE/Pôle Agronomique...	½ journée
<b>1</b>	<b>OBJECTIFS</b>	
Etat des lieux des dispositifs de sécurité économique des Pôles et des Plateformes de recherche, notamment en matière de sécurisation des plateformes d'échange d'information.		
<b>2</b>	<b>CONTENU (déjà réalisé pour CAPENERGIES)</b>	
Audit de la plateforme d'échanges Védalis et des modalités de sécurisation de l'information en vigueur. Politique SSI en vigueur.		
<b>3</b>	<b>INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION</b>	
<b>4</b>	<b>FINANCEMENT DE L'ACTION</b>	
<b>Type de frais</b>		<b>Montant</b>
		Coût interne
<b>Financeurs</b>		
<b>ETAT</b>	100%	

### Action n° 8 : Développement d'outils pratiques

Axe 1 et 3		
Type d'action	Budget prévu	Financiers
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction de guides des bonnes pratiques méthodologique (Visite de salon, Recherche d'information, Exploitation de l'information brevet ; Menaces et opportunités des réseaux sociaux ; La normalisation ; Les appels d'offre)</li> <li>- Rédaction de fiches réflexes</li> <li>- Rédaction et édition d'une plaquette de sensibilisation à diffuser auprès des acteurs « kit de survie »</li> </ul>	<p>Rédaction : Coût interne DRRI et CCIT</p> <p>Edition/Publication 10 000 €</p>	UE/ETAT/CTC
<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>	

### Action n° 9 : Mesure du degré d'implémentation de l'IE

Axe 1 et 2		
Type d'action	Budget prévu	Financiers
Rédaction d'un questionnaire d'évaluation du degré d'implémentation et d'appropriation de l'IE dans les structures du réseau et dans les entreprises (ex-ante et ex post-action)	<p>Rédaction : Coût interne DIRECCTE</p> <p>Edition/Diffusion : 10 000 €</p>	UE/ETAT/CTC
<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>	

### Action n° 10 : Intégration de module IE

Axe 1		
Type d'action	Budget prévu	Financiers
Réflexion et élaboration des formations continues en concertation avec l'IRA le CNFPT, l'ENSAM et l'INRA de Corse dédiées aux personnels relevant de leurs champs	Coût interne IRA/CNFPT/ENSAM/INRA/ DIRECCTE/ADEC	
<b>TOTAL</b>		

### Action n° 11 : Réaliser un état des lieux

Axe 2		
Type d'action	Budget prévu	Financiers
Rédaction d'un annuaire des compétences (cartographies des acteurs et catalogue des services)	Coût interne ADEC/DIRECCTE/CCIT	
<b>TOTAL</b>		

### Action n° 12 : Identification et soutien projets IE en entreprises

Axe 2		
Type d'action	Budget prévu	Financiers
Mise en œuvre d'un dispositif d'aides et d'accompagnement aux entreprises/organisations professionnelles/filières/pôles de compétitivité et d'excellence par des actions collectives et appels à projets portant sur l'IE et sur la sécurité de l'information et des SI (sécurisation des plateformes numérique d'échange d'information...)	Mobilisation du dispositif « Action Collective » (150 000 €/an)	Syndicats Professionnels ; Chambres Consulaires ; UE/ETAT/CTC (FEDER)
<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €/an</b>	

### Action n° 13 : Etude d'une marque territoriale

Axe 4		
Type d'action	Budget prévu	Financiers
Création d'une boîte à outil de l'attractivité en s'appuyant sur le « Branding territorial » et sa charte graphique  Fin 2011-2012 Etude marque territoriale  <i>Phase 1 : opportunité et faisabilité de création d'une marque territoriale « ombrelle »</i>  <i>Phase 2 : Stratégie de marque</i> 2.1 - Valeurs véhiculées, positionnement de la marque, et nom 2.2 – Construction de la marque, définition de ses règles et de son mode d'utilisation  <i>Phase 3 : Signalétique et gestion de la marque territoriale</i> 3.1- Définition des signes d'expression de la marque 3.2- Gestion et vie de la marque	<b>150 000 €</b>	CTC
<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €</b>	

### Action n° 14 : Charte déontologique

Axe 5		
Type d'action	Budget prévu	Financiers
Rédaction de la charte déontologique	Coût interne	ADEC/DIRECCTE/CCIT
<b>TOTAL</b>		

A titre indicatif, il est présenté une estimation du coût financier des 14 actions déclinées des 5 axes généraux du SRIE. Chacune des mesures proposées donnera lieu à un rapport au Conseil Exécutif.

ACTIONS	AXES	Exercices				Total
		2011	2012	2013	2014	
1	1	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
2	1		34 000	34 000	34 000	102 000
3	3		-	-	-	-
3 Bis	3		-	-	-	-
4	5		60 000	60 000	60 000	180 000
5	1		-	-	-	-
6	1		-	-	-	
7	3		-	-	-	-
7 Bis	3		-	-	-	-
8	1 & 3		10 000			10 000
9	1 & 2		10 000			10 000
10	1		-	-	-	-
11	2		-	-	-	
12	2		150 000	150 000	150 000	450 000
13	4		150 000	-	-	150 000
14	5		-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>10 000</b>	<b>424 000</b>	<b>254 000</b>	<b>254 000</b>	<b>942 000 €</b>

## ANNEXE 1

### Synthèse des Axes

<b>Axes</b>		<b>Contenus</b>	<b>Comités</b>	<b>ÉVALUATION</b>
<b>1</b>	Sensibiliser et former les acteurs du développement économique	Sensibilisation / Information / Formation Notion IE, processus de mise en œuvre... Mobilisation des structures de formation	<b>CARS &amp; COSE</b>	
<b>2</b>	Soutenir les Pôles de compétitivité, d'excellence, les filières et les entreprises par des projets de mutualisation de ressources	Veille économique marchés et pays Anticipation et prestations stratégiques pour tous les acteurs Promotion des actions régionales	<b>CARS &amp; COSE</b>	
<b>3</b>	Développer la sécurité économique	Thématique du patrimoine informatif (secret industriel) et la sécurisation (systèmes d'information, informatique, communication, etc.),  Informer - former - identifier - protéger	<b>COSE</b>	
<b>4</b>	Renforcer l'attractivité territoriale	Offre territoriale Veille Benchmarking	<b>CARS</b>	
<b>5</b>	Mettre en réseau l'information (gestion de l'information)	Animation des réseaux (centre de ressources) et ses outils (plate-forme collaborative, portail internet, lettre...)	<b>CARS &amp; COSE</b>	

## ANNEXE 2

### Extraits de la Stratégie Régionale de l'Innovation

Objectif 19 : Créer un portail régional de l'innovation	
Buts Poursuivis	Informers les différents acteurs sur les ressources existantes en Corse
Actions	<p>Ce portail contiendrait différentes parties, avec des droits d'accès différenciés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• veille technologique,</li> <li>• veille sur les marchés</li> <li>• cartographie des savoir faire industriels et d'entreprise disponibles en Corse</li> <li>• cartographie des besoins des entreprises</li> </ul> <p>Ce portail contiendrait le « portail de veille stratégique et d'intelligence économique au service des entreprises portant sur les technologies » (mesure 7 de CEN)</p> <p>Des séminaires d'information permettront de sensibiliser les acteurs sur la valeur ajoutée du portail, en particulier des grappes d'entreprises existantes et des acteurs du développement économique</p>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse - Etat
Indicateurs et critères d'évaluation	<p>Nombre de visites sur le portail</p> <p>Suivi des statistiques (mettant en évidence notamment les liens et le continuum de visite du portail SUPCORSICA vers le portail de l'innovation)</p>

Objectif 27 : Mettre en œuvre un schéma régional d'intelligence économique	
Buts Poursuivis	<p>Pour une entreprise, rester dans la compétition passe nécessairement par une amélioration constante de ses produits ainsi que de ses processus. Ingénieurs et cadre, mais aussi enseignants et même services publics doivent appréhender le rôle crucial de l'information pour prendre les bonnes décisions au bon moment. L'information doit donc être recueillie, traitée et exploitée, c'est cela l'intelligence économique qui englobe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la veille, le renseignement économique pour acquérir de l'information pertinente</li> <li>• la protection du patrimoine informatif (protéger le secret industriel)</li> <li>• l'aide à la décision (analyse)</li> <li>• l'influence (faire connaître l'entreprise et ses produits)</li> </ul>
Actions	<p>Elaboration d'un schéma régional pour l'intelligence économique qui identifierait les priorités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Sensibiliser les PME/PMI sur ce thème</li> <li>➔ soutenir le pôle de compétitivité et les filières</li> <li>➔ Mettre en réseau l'information et les outils pour une plus grande efficacité</li> <li>➔ Mieux faire connaître l'offre économique du territoire</li> <li>➔ Développer les outils qui renforcent la sécurité économique des entreprises</li> </ul>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse - Etat
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaboration du schéma régional</li> <li>○ Point annuel sur les effets de sa mise en œuvre</li> </ul>

Objectif 30 : Soutenir la création et l'animation de clusters	
Buts Poursuivis	Structurer les secteurs d'activités porteurs (grappes d'activités) pour améliorer le potentiel d'innovation
Actions	<p>Cette action doit permettre l'élaboration de plan d'actions par cluster, avec la prise en compte de la dimension innovation, et inclut le soutien à la structure d'animation du cluster dans les premiers temps de son existence. (par exemple, l'action collective en faveur de la structuration de la filière numérique insulaire (mesure 1 de Corse Économie Numérique))</p> <p>Le plan d'actions pourra relever de plusieurs mesures de la stratégie.</p>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de clusters/grappes d'entreprises structurés</li> <li>○ Nombre d'entreprises adhérentes aux clusters/grappes d'entreprises structurés</li> </ul> </li> <li>▪ Résultat : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de projets de R&amp;D menés par les entreprises des grappes</li> </ul> </li> </ul>

Objectif 34 : Mettre en place des actions collectives de veille stratégique et d'intelligence économique	
Buts Poursuivis	Améliorer la connaissance des marchés et de l'évolution technologique des secteurs économiques structurants.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aider les acteurs publics et privés à initier des démarches collaboratives pour la collecte et l'analyse des données économiques</li> <li>▪ Soutenir les entreprises dans le cadre de démarches collectives pour développer des actions de veille stratégique et d'intelligence économique</li> <li>▪ Rédiger des bulletins d'information</li> </ul>
Chef de file	Collectivité Territoriale de Corse
Indicateurs et critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de bulletins d'information diffusés</li> <li>○ Nombre d'abonnés aux bulletins</li> </ul>

**GLOSSAIRE :**

<b>ADEC</b>	Agence de Développement Economique de la Corse
<b>AFII</b>	Agence Française pour les Investissements Internationaux
<b>AR 20 IHEDN</b>	Association Régionale de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (Var-Corse)
<b>ATC</b>	Agence du Tourisme de la Corse
<b>CARS</b>	Comité d'Anticipations et Réflexions Stratégiques
<b>CCIT</b>	Chambre de Commerce et de l'Industrie Territoriale
<b>CCIR</b>	Chambre de Commerce et de l'Industrie Régionale
<b>C2E</b>	Corse Esprit d'Entreprise
<b>CNFPT</b>	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
<b>COSE</b>	Comité de Sécurité Économique
<b>COSQUES</b>	Comité d'Orientation Scientifique des Questions Economiques et Sociales
<b>CPER</b>	Contrat de Projet État - Région
<b>CRAAI</b>	Commission Régionale d'Attribution des Aides à l'Innovation
<b>CRIE</b>	Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique
<b>CRIET</b>	Comité Régional d'Intelligence Economique & Territoriale
<b>CRSE</b>	Correspondant Régional de Sécurité Économique
<b>CTC</b>	Collectivité Territoriale de la Corse
<b>DIRECCTE</b>	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi
<b>DPSD</b>	Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense
<b>DRAAF</b>	Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
<b>DREAL</b>	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
<b>DRFiP</b>	Direction Régionale des Finances Publiques
<b>DRRI</b>	Direction Régionale du Renseignement Intérieur
<b>DRRT</b>	Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie
<b>ENSAM</b>	<i>Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers</i>
<b>FIORE</b>	Formation Insertion Orientation Réseau Emploi - <a href="http://www.fiore-corse.net/">http://www.fiore-corse.net/</a>
<b>INRA</b>	Institut National de Recherche Agronomique
<b>IRA</b>	Institut Régional d'Administration
<b>MEDEF</b>	<i>Mouvement Des Entreprises de France</i>
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
<b>ODARC</b>	Office du Développement Agricole et Rural de Corse
<b>OEC</b>	Office de l'Environnement de la Corse
<b>OTC</b>	Office des Transports de Corse
<b>PADDUC</b>	Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse
<b>PEI</b>	Programme Exceptionnel d'Investissements
<b>PIAC</b>	Pôle des Industries Aéronautiques de Corse
<b>POE - FEDER</b>	Programme Opérationnel Européen - Fonds Européen de Développement Régional
<b>POLE C</b>	Pôle Concurrence - Consommation au sein de la DIRECCTE
<b>POLE T</b>	Pôle Travail - au sein de la DIRECCTE
<b>POLE 3E</b>	Pôle Entreprise - Economie – Emploi au sein de la DIRECCTE
<b>PPSD</b>	Poste de Protection et de la Sécurité de la Défense
<b>SGAC</b>	Secrétariat Général pour les Affaires de Corse
<b>SPIE</b>	Secrétariat Permanent d'Intelligence Économique
<b>SRDE</b>	Schéma Régional de Développement Economique
<b>SRI</b>	Stratégie Régionale d'Innovation